



## Les adhérents de la FACCO se mobilisent pour réduire leur empreinte environnementale !

Depuis plus de 20 ans, les adhérents de la Facco se mobilisent sur les sujets liés à l'environnement. Cet engagement s'est concrétisé en 2014 avec la participation aux travaux sur le PEF (Product Environmental Footprint) pour développer des règles sectorielles afin d'évaluer l'empreinte environnementale de nos produits. Ces dernières ont été publiées en mai 2018 après validation par les experts de la Commission Européenne.

« Cette analyse de cycle de vie nous permet d'avoir un outil commun pour l'ensemble de la profession. L'analyse nous aide dans les formulations en évaluant les ingrédients et permettant ainsi de choisir les plus durables. Les industriels peuvent concevoir un produit en prenant en compte son impact environnemental, de la fourche à la gamelle ! Au final, cela permet de promouvoir des pratiques responsables en matière d'approvisionnement et de répondre aux attentes sociétales des consommateurs soucieux de l'environnement. Nous suivons donc avec intérêt les débats qui ont lieu aux niveaux national et européen sur l'étiquetage environnemental ! » Stéphanie Roux, chargée de missions à la Facco, en charge du suivi du Comité Environnement.

### Les aliments industriels, des produits durables

Par essence, nous sommes un maillon indissociable de l'économie circulaire : notre industrie est une industrie de valorisation. Chaque année, nous utilisons plus de 600 000 tonnes de matières premières d'origine animale. Nous valorisons des morceaux issus d'animaux sains, non consommés en alimentation humaine pour des raisons de goût, d'apparence ou de saisonnalité. Autant que faire se peut, nous privilégions un approvisionnement national et européen. 88% de nos matières premières viennent d'Europe et 50% de France. Nous sommes tout particulièrement attentif aux innovations liées à l'alimentation, notamment celles liées aux nouvelles protéines comme par exemple, les insectes. En effet, aujourd'hui, notre secteur est le premier débouché pour les farines d'insectes\*.

### L'environnement, l'enjeu d'aujourd'hui et de demain !

Depuis plusieurs années, les adhérents de la Facco ont mis en place des actions pour réduire leur empreinte environnementale, que ce soit en termes d'éco-conception ou de réduction de consommation d'énergie par exemple.

### Des réflexions pour diminuer l'utilisation de plastiques

Au-delà de l'éco-conception des emballages qui a été initiée par les sociétés, la Facco et ses membres ont commencé à travailler sur une feuille de route 3R sur le recyclage, le réemploi et la réduction des plastiques utilisés dans leurs conditionnements. Objectif : réduire les quantités de plastiques mises sur le marché et identifier des solutions pour améliorer leur recyclabilité. Elle sera finalisée d'ici fin mai 2023. Autre volet de 3R, la vente en vrac. Nous travaillons en parallèle sur le développement d'un guide de bonnes pratiques pour faciliter la mise en œuvre d'une telle solution.

### Des investissements en usines pour réduire notre impact environnemental

Certains membres de la Facco se sont déjà engagés à atteindre la neutralité carbone. Dans cette continuité, nous allons travailler avec nos adhérents sur l'identification des leviers de décarbonation de notre secteur. De tous temps, les industriels ont cherché à réduire leur consommation d'énergie. Ils se tournent aujourd'hui de plus en plus vers des énergies moins polluantes. Ces 5 dernières années, la consommation de gaz a ainsi été réduite de 5 à 10% en fonction des sites et de leurs caractéristiques. En 2022, face aux risques de rationnement et de rupture de gaz et d'électricité, un plan de sobriété énergétique a été mis en place par la Facco et ses membres, pour tout le secteur.

Enfin, la sécheresse gagnant le territoire français, le chef de l'Etat a récemment appelé à un plan de sobriété sur l'eau. A nouveau, la filière va s'unir afin de pouvoir répondre à cette demande et préserver les ressources en eau de la France.

**A propos de :** La Facco est la fédération des Fabricants d'Aliments préparés pour Chiens, Chats, Oiseaux et autres animaux familiers. Elle fédère 34 entreprises pour 39 usines et représente plus de 98% de la production d'aliments pour animaux familiers. Nos adhérents ont commercialisé en 2021 un peu de plus de 2,3 millions de tonnes d'aliments pour un CA avoisinant les 3,9 milliards d'euros. La Facco est l'interlocuteur référent des Pouvoirs Publics et Institutions Françaises. Elle agit dans ses champs de compétence afin de promouvoir l'Industrie française des aliments préparés pour animaux familiers. La Facco est membre de la Fediaf (Fédération Européenne des Industries d'Aliments pour animaux Familiers).

Contact  Frédéric Geoffroy, DirCom' de la Facco   06 07 02 79 23 - [dircom.facco@icloud.com](mailto:dircom.facco@icloud.com)

\* [https://ipiff.org/wp-content/uploads/2021/04/Apr-27-2021-IPIFF\\_The-European-market-of-insects-as-feed.pdf](https://ipiff.org/wp-content/uploads/2021/04/Apr-27-2021-IPIFF_The-European-market-of-insects-as-feed.pdf)

